



L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site www.municipalite-villeroy.ca !

FESTIVAL DE LA CANNEBERGE

Merci aux bénévoles et à toute l'organisation

À tous les membres du Conseil d'administration,
À tous les bénévoles,

Au nom des membres du Conseil municipal, permettez-moi de vous féliciter de votre excellent travail pour faire de l'édition 2010 une réussite.

En effet, lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} novembre dernier, il a été mentionné le travail colossal, autant des membres du Conseil d'administration, que de tous les bénévoles, qui a été fait pour cette édition.

Une mention de remerciement a également été faite concernant les administrateurs sortants, soit Marie-Jeanne Blanchette, Armand Pilote, Réjean Perron et Roland Bédard.

C'est grâce à des gens comme vous tous que nous avons une municipalité vivante et dynamique. Nous ne pouvons que vous encourager à poursuivre ces actions qui font de notre collectivité un milieu de vie agréable à y vivre.

Encore une fois FÉLICITATIONS et MERCI pour votre implication auprès de notre communauté.

Recevez, Mesdames, messieurs, mes salutations distinguées.

Michel Poisson, maire

Mot du président du Festival de la Canneberge

À tous les Bénévoles,

Quelques mots pour vous remercier de votre précieuse collaboration à l'organisation du Festival de la Canneberge de Villeroy de l'édition 2010. Vos motivations à l'essor du développement du festival, vos connaissances, habiletés, sens de l'organisation et l'accueil ont certainement contribué au succès de l'événement.

Par ailleurs, je m'en voudrais d'oublier de mentionner le grand plaisir que nous avons eu à préparer ensemble cet événement depuis ces 11 dernières années comme président. Partager les mêmes objectifs et construire ensemble, c'est formidable !

Encore tous mes remerciements et, je l'espère, à bientôt.

René Verville, président

CHRONIQUES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

AVEZ-VOUS DE LA FAUSSE MONNAIE?

Saviez-vous, qu'en 2009, qu'il s'est écoulé plus de 67 000 faux billets au Canada pour une valeur de plus de 3,4 millions de dollars? Plusieurs faux billets sont des petites coupures car ils sont plus faciles à passer. Savez-vous quoi faire si vous en recevez un?

Pour un commerçant, si vous soupçonnez que vous recevez un faux billet :

- 1) expliquez au client que le billet pourrait être faux et demandez un autre billet;
- 2) recommandez au client d'apporter ce billet au poste de police pour vérification;
- 3) avisez votre poste de police, si vous croyez que le geste était intentionnel. N'oubliez pas d'obtenir des informations sur la personne et son véhicule.

Pour un particulier, si vous soupçonnez que votre billet est faux, voici quelques conseils de base :

- 1) touchez le billet pour en sentir toutes imperfections ou absence de gravures;
- 2) regardez le billet à la lumière pour observer une transparence non habituelle;
- 3) inclinez le billet;
- 4) examinez attentivement le billet et recherchez la présence ou l'absence de marques de sécurité.

En vertu du Code criminel, toute fausse monnaie appartient à Sa Majesté et doit être envoyée au ministre des Finances. Nous vous invitons à aller sur le site Internet de la Banque du Canada, section *Billets de banque*, pour de plus amples détails.

ALCOOL AU VOLANT

Durant la période des fêtes, c'est agréable de prendre un verre, mais il faut savoir être prudent et ne pas conduire un véhicule après avoir consommé de l'alcool. Il arrive aussi parfois que l'on croit ne pas avoir assez consommé pour être en état d'ébriété, mais plusieurs facteurs peuvent accentuer l'effet d'ivresse même si la concentration d'alcool est faible dans l'organisme. Parmi les principaux, il y a la fatigue, les habitudes de consommation et le poids de la personne.

Voici 2 gestes simples qui pourraient vous éviter bien des ennuis :

- avant de partir, prévoyez votre retour à la maison (taxi, conducteur désigné,...);
- ne laissez jamais une personne prendre le volant avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue, mais accompagnez-la (si vous n'avez pas consommé), gardez-la à coucher, payez-lui un taxi, mais ne la laissez surtout pas partir dans cet état.

Souvenez-vous que boire du café, prendre une douche (même froide), prendre de l'air en marchant, danser (même à en suer) et manger après avoir consommé de l'alcool ne contribuent aucunement à diminuer l'alcoolémie. Seul le temps peut rétablir les choses. En plus des sanctions criminelles, de nouvelles dispositions au Code de la Sécurité Routière du Québec augmentent les sanctions vis-à-vis la garde, le contrôle ou la conduite d'un véhicule moteur en ayant les capacités affaiblies par l'alcool.

La Sûreté du Québec souhaite à tous et à toutes de joyeuses fêtes. Soyez prudents dans vos déplacements!

Bingo Dinde

OYÉ OYÉ !!! À vos marqueurs, c'est le temps du traditionnel BINGO DINDE. L'activité est organisée au profit de la Fabrique de Villeroy. Rendez-vous le vendredi 3 décembre 2010 à compter de 19 h 30 à la Salle Firmin-Roy (église). L'entrée est de 10 \$. Et surtout, n'oubliez pas vos marqueurs! Bienvenus à tous!

Nouveau Comité 12-18 de Villeroy

Dernièrement a eu lieu l'assemblée générale du Comité 12-18 de la municipalité. Certains administrateurs ont dû quitter le comité afin de poursuivre leurs études ou projets et de nouveaux se sont joints à notre équipe. Le comité est donc en pleine effervescence.

Voici donc les nouveaux administrateurs pour l'année 2010-2011 : Andrée-Ann Asselin (présidente), Antoine Desrochers (vice-président), Guillaume Séguin (secrétaire), Nicolas Baker (trésorier), Anthony Séguin (relations publiques), Jonathan Baker (relations publiques) et Alexandre Vandette (administrateur). Plusieurs membres étant actifs, nous trouvons donc importants de vous les présenter pour leur implication : Maxime Bédard, Alison Marcoux, Alyssa Colin et Charles Desrochers.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer des activités à venir :

- Sport avec la Sûreté du Québec prochainement, pour les administrateurs et membres des Comités 12-18 de la MRC de L'Érable;
- Camp Cadeau les 14 et 15 janvier 2011 pour les 12 et 13 ans.

À noter que la prochaine réunion du Comité 12-18 de Villeroy aura lieu le jeudi 30 décembre 2010 dès 19 h au sous-sol de l'église.

**Jonathan Baker et Anthony Séguin,
relations publiques**

20^e édition du Marathon de l'Espoir

La 20^e édition du Marathon de l'Espoir se tiendra le samedi 11 décembre prochain, sous le thème : «*Une petite pause pour un grand bonheur*». Soyons généreux et participons avec enthousiasme afin d'aider L'Œuvre du Partage à soulager les difficultés vécues par des membres de notre communauté.

Les coprésidents d'honneur de la 20^e édition du Marathon de l'Espoir, Madame Louise Gagnon et Monsieur Jacques Gagnon, ont besoin de vous pour combattre la pauvreté présente dans la région. Pour dire non à la pauvreté, chaque geste compte. Contribuez à votre façon et à votre mesure.

Rappelons que L'Œuvre du Partage soutient des individus, des familles ainsi que les organismes et groupes suivants : Domrémy, Association des personnes handicapées de l'Érable, Maison des Jeunes de Plessisville, Orapé et Maison du lac. L'objectif de cette 20^e édition est de 60 000 \$.

Un merci sincère vous est adressé pour votre geste. Soyez de la partie, samedi le 11 décembre 2010 à la Polyvalente La Samare (de 7 h à 21 h).

DÉCEMBRE 2010

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
			1	2	<u>3</u>	4
5	<u>6</u>	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	<u>30</u>	31	

Horaire des messes

PAROISSE SAINT-PHILÉAS DE VILLEROY

MESSE DU DIMANCHE :

La célébration est maintenant à 9 heures.

MESSE SUR SEMAINE :

Tous les JEUDIS à 9h à la sacristie.

Babillard

DÉCEMBRE 2010

BINGO DINDE

Vendredi 3 décembre

19 h 30 à la Salle Firmin-Roy (église)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 décembre

19 h 30 à la Salle de l'école

RÉUNION DU COMITÉ 12-18

Jeudi 30 décembre

19 h au sous-sol de l'église

JOYEUSES FÊTES ET BONNE ANNÉE !

Soyez prudents dans vos déplacements!

À noter que L'Écho sera de retour en février 2011. Vous avez jusqu'au vendredi 14 janvier pour faire parvenir vos textes. Merci! (*Sébastien Gingras, éditeur*)

Charte des matières recyclables de la collecte sélective

RECYC-QUÉBEC, en partenariat avec le Comité conjoint sur les matières recyclables, a lancé dernièrement, la Charte des matières recyclables de la collecte sélective qui vise à uniformiser les matières acceptées dans la collecte sélective à l'ensemble des municipalités du Québec.

Cette Charte facilitera les communications auprès des citoyens en leur indiquant ce qu'ils doivent déposer dans le bac de récupération, tels que les contenants, emballages, imprimés et journaux, ainsi que les différentes catégories de matières : papier, carton, plastique, verre et métal.

En uniformisant pour l'ensemble des municipalités du Québec les matières de base à déposer dans le bac de récupération, cela simplifie la tâche aux citoyens et facilite également le travail pour les centres de tri leur permettant ainsi de produire des ballots de matières triées de meilleure qualité pour la revente aux recycleurs du Québec.

Pour information, il suffit de visiter le site www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

À CONSULTER SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ (DANS LA SECTION « ACTUALITÉS »)

Le Service de sécurité incendie régional de L'Érable vous invite à lire un article concernant le rappel de certaines tables de cuisson et cuisinières à encadrer électriques à dessus lisse Frigidaire et Electrolux ICON. On dénote un danger d'incendie pour ces appareils.